

L'écriture d'invention

Écrire un discours

Un discours est un texte prononcé devant un public.

Celui qui parle est désigné sous le nom d' "orateur" et ceux qui écoutent constituent l'auditoire. Le plus souvent, le discours a pour but de convaincre et/ou de persuader.

Convaincre consiste à faire partager un point de vue en s'adressant au raisonnement, à la réflexion, à la logique du destinataire. Persuader vise à obtenir l'adhésion du destinataire en s'adressant à son affectivité.

Les règles du genre

Écrire un discours impose de respecter les contraintes d'écriture suivantes :

- **Le discours doit faire apparaître l'implication de celui qui parle :**
 - Emploi de la 1^{re} personne, allusion à un contexte (un temps, un lieu) ;
 - L'orateur s'adresse à des destinataires – il peut employer des apostrophes ("Messieurs les députés...)" ;
 - L'orateur doit manifester des sentiments.

- **Le discours doit suivre un plan pour construire une argumentation.**
 - Il faut énoncer clairement des idées directrices, et les démontrer (au moyen d'exemples commentés).
 - Le raisonnement est structuré par des liens logiques (néanmoins, par conséquent, bien que, parce que, si bien que...)

- **Le discours doit recourir à des figures de style.**

Les questions oratoires sont en général très (trop !) utilisées par les candidats. Pensez à d'autres moyens : le rythme ternaire, les antithèses, les métaphores, les anaphores, les symboles.